PROVINCE DE HAINAUT

VILLE DE BINCHE

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

PARTIE IV
STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RURAL

JANVIER 2022

Atelier d'architecture DR(EA)²M
Place Communale, 28
6230 Pont-à-Celles

Table des matières

Introduction 4
1. Stratégie : 4 défis et 15 objectifs 7
2. Description des objectifs de développement 8
2.1. Défi 1 : une entité et sa ceinture verte 8
2.2. Défi 2 : des quartiers, lieux de vie et de cohésion sociale 13
2.3. Défi 3 : une communication simple et complète 18
2.4. Défi 4 : une économie locale et innovante 20
3. Liens avec le Plan Stratégique Transversal 26
4. Liens avec le Plan d'Investissement Wallonie Cyclable 2020-2021 39

INTRODUCTION

Le présent rapport décrit la stratégie et les objectifs du PCDR qui serviront de cadre de référence dans lequel devront s'inscrire les projets que la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) souhaite réaliser pour les 10 années à venir. L'élaboration de cette stratégie s'est déroulée en trois étapes.

Premièrement, 38 enjeux ont été identifiés sur base de l'analyse conjointe de la situation socio-économique du territoire de Binche, des résultats de la participation de la population et d'une prise en compte de toutes les politiques et évolutions futures externes (Etat fédéral, Région, Union européenne, SRWT, marché privé, …) qui pourront avoir un impact sur le territoire communal. Ces enjeux constituent autant de leviers sur lesquels Binche pourrait agir soit pour renforcer des dynamiques positives déjà en marche sur le territoire, soit pour améliorer des situations identifiées comme problématiques et qui devraient être améliorées. Dans la multitude d'outils à disposition de Binche pour répondre à ces enjeux, le PCDR dispose de sérieux atouts pour y contribuer.

La deuxième étape a dès lors constitué en un travail d'identification de tous les enjeux susceptibles de pouvoir être traduits en objectifs du PCDR. Pour ce faire, plusieurs critères de sélection ont été utilisés :

- Le niveau d'adhésion à l'enjeu des membres de la CLDR ;
- L'existence ou non d'autres outils/programmes permettant de répondre plus adéquatement à l'enjeu en question ;
- Le lien avec les objectifs du développement durable ;
- Le nombre d'idées de projets déjà proposées par enjeu et susceptibles de pouvoir être mis en œuvre par le PCDR ;

Lors de deux séances de CLDR, les membres ont pu exprimer un avis de préférence sur les thématiques et enjeux à traiter en priorité via le PCDR.

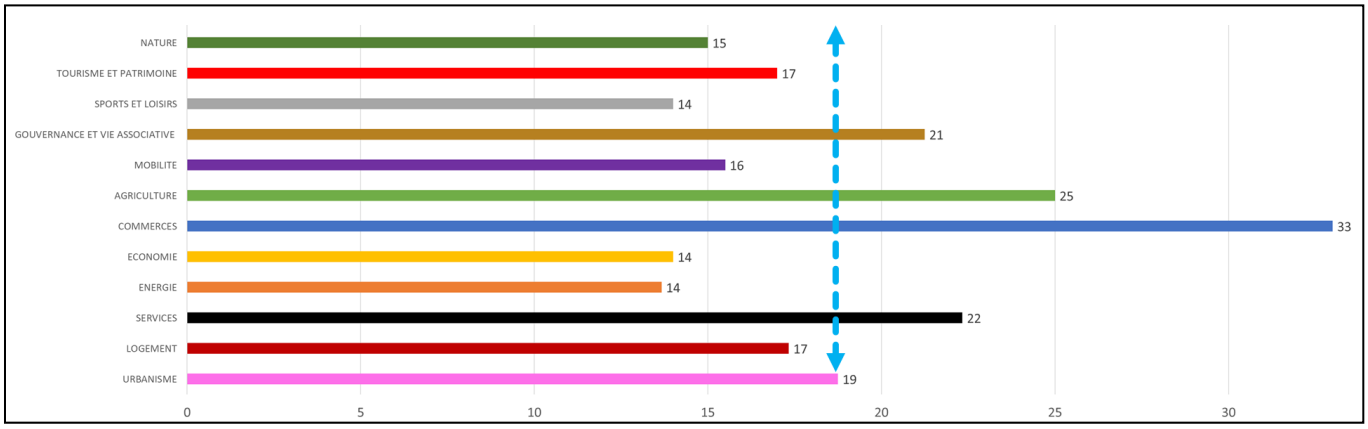

Figure 1 : Somme des votes individuels des 60 membres CLDR par thématique

En ce qui concerne les thématiques, 5 d'entre elles ont été davantage plébiscitées (commerce, agriculture, services, gouvernance & vie associative et urbanisme), 3 ont été moyennement plébiscitées (tourisme & patrimoine et logement) et 5 ont été moins plébiscitées (énergie, sports & loisirs, économie, nature et mobilité).

L'examen des votes par enjeux a ensuite permis d'identifier lesquels étaient jugés prioritaires dans les thématiques qui ne l'ont pas été et, à l'inverse, lesquels n'étaient pas prioritaires malgré une thématique qui l'était. 18 enjeux n'ont ainsi pas été plébiscités :

- Enjeu 1 « Des centralités de quartier à recréer ? » qui sera traité via les enjeux 5, 8, 9, 24, 27 et 37 ;

- Enjeu 3 « Un bâti commercial à améliorer ? » car la CLDR à jugé que la commune disposait d'autres outils comme le SDC, les SOL et les avis rendus lors des demandes de permis pour traiter de cette problématique ;
- Enjeu 6 « Agir face au vieillissement de la population ? » car la CLDR a estimé que la question spécifique du logement devait être traitée via le SDC et les procédures de demande de permis. En outre, les enjeux 8, 9, 14, 15, 19, 24 et 37 pourront répondre en partie à cette thématique du vieillissement de la population ;
- Enjeu 7 « Une vigilance accrue sur la division des logements ? » car la CLDR a estimé que cette question serait mieux traitée via des outils plus adaptés comme le SDC, les SOL et les demandes de permis ;
- Enjeu 12 « Poursuivre et structurer les actions communales de réduction d'énergie ? » car la CLDR a estimé qu'il s'agissait d'une prérogative dépendant directement du Collège et de l'administration communale et qu'elle n'était pas du ressort de la CLDR ;
- Enjeu 13 « Mettre le paquet sur l'isolation ? » car la CLDR a estimé que l'isolation pouvait être un des volets de l'enjeu 11 qui a été plébiscité ;
- Enjeux 16 « Aller vers un pôle construction-génie civil ? » et 17 « Le carnaval, porteur de projets locaux ? » car la CLDR a préféré donner une priorité à l'enjeu 18 qui pourra indirectement favoriser ces deux enjeux .
- Enjeu 23 « un réseau forestier à construire ? » car la grande majorité des forêts binchoises sont des propriétés privées sur lesquels la commune n'a pas de maîtrise et que le corridor écologique qui pourrait être accentué au niveau des Cinq Etoiles pourrait l'être aussi via l'enjeu de maillage vert qui été plébiscité ;
- Enjeu 25 « Une dynamique associative à faire valoir ? » car la CLDR a estimé qu'il pourrait être indirectement repris par les enjeux 15 et 24 qui ont été plébiscités ;
- Enjeu 26 « Une offre sportive à étendre ? » et 28 « L'offre sportive cycliste à développer ? » car la CLDR a préféré donner une priorité aux infrastructures de loisirs à destination des enfants en bas âges ;
- Enjeu 29 « Un patrimoine industriel à exploiter ? » car d'une part, ce patrimoine est souvent propriété privée et d'autre part parce que l'enjeu 4 a été retenu ;
- Enjeu 30 « Maque t-il un bâtiment phare contemporain ? » car un projet de ce type existe pour la nouvelle académie dont le financement communautaire a été approuvé ;
- Enjeu 32 « Lancer un PCDN ? » car un moratoire sur l'approbation de nouveaux PCDN existe actuellement et que la CLDR estime que plein de projets pourraient déjà être lancés sans attendre un tel plan ;
- Enjeu 33 « Les mesures Agro-Environnementales à favoriser ? » car les enjeux 20, 21 et 22 pourront y répondre indirectement ;
- Enjeu 35 « Le PCM comme outil à promouvoir ? » car la CLDR a effectivement approuvé l'idée de s'appuyer sur les conclusions de cet outil et de ne pas refaire un débat sur les enjeux de mobilité au sein du PCDR. En outre, les enjeux 36 et 37 qui traitent de la mobilité douce ont été plébiscités ;
- Enjeu 38 « Anticiper la mobilité du futur ? » car cet enjeu sera traité en partie via les enjeux 36 et 37.

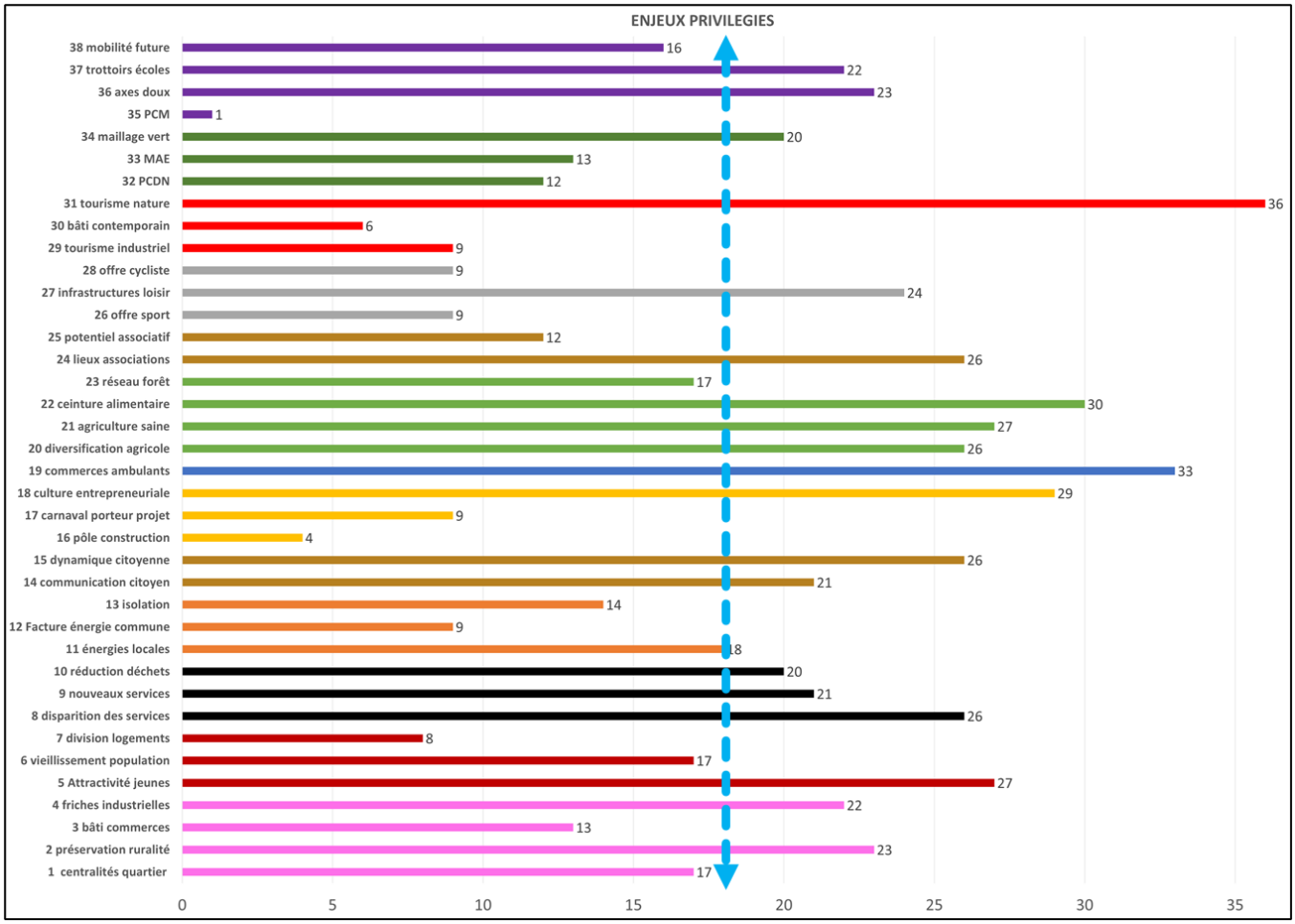

Figure 2 : Somme des votes individuels des 60 membres CLDR par enjeux

20 enjeux ont donc été plébiscités et ont fait l'objet d'un débat qui a aboutit à une proposition de stratégie structurée autour des 4 défis et 15 objectifs représentés et décrits ci-après et dans le présent rapport. Cette stratégie définit également les effets multiplicateurs attendus ainsi que des indicateurs qui permettent de s'assurer de l'atteinte de résultats.

1. STRATEGIE : 4 DEFIS ET 15 OBJECTIFS

<table>
<tr><th><u>Défi A</u>
Une entité et sa ceinture verte</th><th><u>Défi B</u>
Des quartiers, lieux de vie et de cohésion sociale</th><th><u>Défi C</u>
Une communication simple et complète</th><th><u>Défi D</u>
Une économie locale et innovante</th></tr>
<tr><td><u>Objectif 1 :</u> Initier un tourisme nature</td><td><u>Objectif 5 :</u> Créer/rénover les sentiers entre les villages et les trottoirs autour des écoles</td><td><u>Objectif 10 :</u> Améliorer la communication sur les projets</td><td><u>Objectif 12 :</u> Encourager les dynamiques citoyennes</td></tr>
<tr><td><u>Objectif 2 :</u> Relier le maillage vert</td><td><u>Objectif 6 :</u> Créer des infrastructures de loisir pour les enfants</td><td rowspan="4"><u>Objectif 11 :</u> Réduire la quantité moyenne de déchets produite par habitant et par an</td><td><u>Objectif 13 :</u> Valoriser les friches industrielles</td></tr>
<tr><td><u>Objectif 3 :</u> Préserver la ruralité</td><td><u>Objectif 7 :</u> Rénover/créer des lieux pour les associations</td><td><u>Objectif 14 :</u> Développer les énergies renouvelables</td></tr>
<tr><td rowspan="2"><u>Objectif 4 :</u> Développer les produits locaux et sains et les circuits courts</td><td><u>Objectif 8 :</u> Favoriser le maintien et la création de services et de commerces de proximité</td><td rowspan="2"><u>Objectif 15 :</u> Favoriser la culture entrepreneuriale</td></tr>
<tr><td><u>Objectif 9 :</u> Renforcer l’attractivité des villages pour les jeunes ménages</td></tr>
</table>

2. DESCRIPTION DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

2.1. Défi 1 : une entité et sa ceinture verte

Ce défi regroupe les objectifs permettant de valoriser ce qui constitue le territoire non bâti de l'entité binchoise. Celle-ci se structure autour d'une entité centrale et de sept villages qui disposent tous d'éléments constituant une ceinture verte : champs agricoles, forêts, terrils végétalisés, réserves naturelles, marais et ruisseaux.

2.1.1. Objectif 1 : initier un tourisme nature

Enjeu du diagnostic concerné :

- Enjeu 31 : « Un tourisme nature à initier ? ;

Binche dispose d'un patrimoine naturel important qui pourrait apporter une attractivité nouvelle et supplémentaire à celles déjà offertes par le carnaval et le patrimoine architectural. Au sud, le cadre plus rural, les massifs forestiers, les deux RAVeL, les sites Natura 2000, les points de vue paysagers et la proximité de l'Abbaye de Bonne Espérance et plus loin, de la vallée de la Haute-Sambre, offrent un potentiel non négligeable en termes de balades et d'éco-tourisme d'un jour. Au nord, un réseau de 10 terrils s'étendant d'est en ouest pourrait judicieusement venir compléter l'offre touristique via des balades offrant des points de vue panoramiques.

L'objectif serait donc de développer l'offre touristique d'un jour en mettant en avant le patrimoine naturel binchois et en offrant ainsi un complément d'activités et d'attrait à l'offre touristique existante exploitant les autres atouts de Binche (carnaval, remparts et patrimoine, dentelle, produits locaux). Cet objectif cadrerait également avec les objectifs de développement durable en favorisant la relocalisation du tourisme belge.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.3 : Création d'un groupe pour entretenir et baliser les sentiers ;
- Projet 1.4 : aménagements de 21 espaces de convivialité ;
- Projet 1.6 : Développement de lieux naturels (mares, zones naturelles, haies, …) ;
- Projet 2.2 : Développement de liaisons lentes entre les 3 Bray ;
- Projet 2.4 : Création d'itinéraires cyclables ;
- Projet 3.4 : Embellissement des entrées du village de Waudrez.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Développement du tourisme d'un jour toute l'année.
- Impact positif sur l'HoReCa tout au long de l'année et plus seulement les jours de carnaval.
- Redécouverte et prise de conscience de la diversité du patrimoine naturel local par les citoyens

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources de données) :

- +5% de fréquentation annuelle des musées ; rapports annuels des musées ;
- +5% de fréquentation annuelle des sentiers balisés ; comptages biannuels ;
- +1km de balades balisées par an ; PST ;
- 1 points d'intérêt ouverts au public (bois, terrils, réserves, …) en plus tous les 3 ans ; PST.

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Développement du tourisme d'un jour toute l'année.		x	
Impact positif sur l'HoReCa tout au long de l'année et plus seulement les jours de carnaval.		x	
Redécouverte et prise de conscience de la diversité du patrimoine naturel local par les citoyens	x		x

2.1.2. Objectif 2 : relier le maillage vert

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 2 : « Une ruralité à préserver ? » ;
- Enjeu 23 : « Un réseau forestier à construire ? » ;
- Enjeu 32 : « Lancer un PCDN ? » ;
- Enjeu 33 : « Les Mesures Agro-Environnementales à soutenir ? » ;
- Enjeu 34 : « Un maillage vert à connecter ? ».

Soumis à plusieurs pressions successives (industrialisation, développement des grandes cultures agro-industrielles, étalement urbain), les surfaces dédiées à la nature, aux bois, aux espaces verts, aux haies, aux talus enherbés, aux berges des ruisseaux ont été de plus en plus réduites avec le temps. Depuis quelques années, on observe cependant un regain d'attention que ce soit via des actions menées par la ville (fauchage tardif, plan maya, opération « un arbre, un enfant, …), l'assainissement de plusieurs friches industrielles ou des actions citoyennes et associatives de sensibilisation et de gestion de réserves naturelles.

Or, la Wallonie établit chaque année des indicateurs pour chacun des quatre composants de notre environnement (air, eau, sol et milieu naturel) et le milieu naturel est celui qui présente les indicateurs les plus mauvais et les seuls à être en voie de dégradation. Il y a donc une urgence à enrayer la dégradation des milieux naturels et plus, à les développer. A ce titre, Binche dispose de deux atouts pour y contribuer. Premièrement, une diversité de terrains (humides, plaines, pentes, terrils, bois, prés, …) qui sont autant de sites pour développer une faune et une flore spécifique. Deuxièmement, la présence de nombreux sites naturels ou végétalisés mais peu ou pas connectés entre eux.

L'objectif vise donc à développer la biodiversité et le paysage en reconstituant un maillage vert. Cela passera via des actions menées auprès des habitants (sensibilisation aux produits phyto, journées de l'arbre, formation au compostage, journée des jardins ouverts …), par des actions menées sur des propriétés publiques (création de réserves, plantations, désherbage écologique, visites pédagogiques, grand nettoyage de printemps, parcours biodiversité, …) et inévitablement via un dialogue avec les agriculteurs qui sont de plus en plus nombreux à mettre en place des pratiques respectueuses de la nature (nouvelles pratiques culturales, reconversion au bio, plantations de haies participant à la restauration des paysages bocagers, entretien des zones naturelles existantes, développement de nouveaux refuges ou de liaisons pour la biodiversité).

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.1 : Création d'une maison de village à la cure de Buvrinnes ;

- Projet 1.4 : aménagements de 21 espaces de convivialité ;
- Projet 1.6 : Développement de lieux naturels (mares, zones naturelles, haies, …) ;
- Projet 1.7 : Aménagement d'un verger pédagogique à Péronnes Charbonnage ;
- Projet 1.8 : Aménagement de la place de Leval en espace partagé ;
- Projet 1.9 : Aménagement de la place Bourdon à Ressaix en espace de convivialité ;
- Projet 2.5 : Construction d'une maison de village à Waudrez ;
- Projet 2.6 : Aménagement de la place de Buvrinnes en espace partagé ;
- Projet 2.7 : Aménagement de la place de Trahegnies en espace partagé ;
- Projet 3.4 : Embellissement des entrées du village de Waudrez.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Augmentation de la biodiversité
- Amélioration du cadre de vie
- Nouveau dialogue entre agriculteurs et citoyens

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources de données) :

- +5% annuel de surface dédiée aux espaces verts et protégés ; PST.
- +1 réserves ou espaces ayant un statut de protection tous les 5 ans ; WalonMap.
- +2 nouvelles espèces végétales et animales répertoriées par an, notamment celles reprises sur la liste de la Loi de Conservation de la Nature ; relevés Natagora.

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Augmentation de la biodiversité			x
Amélioration du cadre de vie			x
Nouveau dialogue entre agriculteurs et citoyens	x		

2.1.3. Objectif 3 : préserver la ruralité

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 2 : « Une ruralité à préserver ? » ;
- Enjeu 3 : « Un bâti commercial à améliorer ? » ;

Comme déjà évoqué, Binche se caractérise par une entité urbaine entourée de villages dont le caractère rural varie. Au nord, le passé industriel a généré l'apparition de cités ouvrières constituées tantôt de cités jardins tantôt de maisons jumelées conférant ça et là une identité plus urbaine. Celle-ci a surtout été intensifiée par l'étalement urbain le long des nationales à partir des années 70 avec l'apparition d'un bâti commercial parfois de mauvaise qualité architecturale.

Malgré tout des villages comme Péronnes, Bray, Buvrinnes, Waudrez et Epinoy conservent une identité rurale forte avec une présence encore importante de prairies dédiées à l'élevage. En outre, plusieurs anciennes friches industrielles ont été assainies. Il y a là un potentiel important pour maintenir et renforcer l'identité rurale.

Cet objectif vise donc à préserver et mettre en avant tous les éléments constitutifs de l'identité rurale : architecture, pratiques agricoles, paysage, petit patrimoine, réseau de sentiers et chemins, …

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.3 : Création d'un groupe pour entretenir et baliser les sentiers ;
- Projet 1.4 : aménagements de 21 espaces de convivialité ;
- Projet 1.7 : Aménagement d'un verger pédagogique à Péronnes Charbonnage ;
- Projet 1.8 : Aménagement de la place de Leval en espace partagé ;
- Projet 1.9 : Aménagement de la place Bourdon à Ressaix en espace de convivialité ;
- Projet 2.2 : Développement de liaisons lentes entre les 3 Bray ;
- Projet 2.4 : Création d'itinéraires cyclables ;
- Projet 2.6 : Aménagement de la place de Buvrinnes en espace partagé ;
- Projet 2.7 : Aménagement de la place de Trahegnies en espace partagé ;
- Projet 3.4 : Embellissement des entrées du village de Waudrez.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Réduction de l'étalement urbain
- Reconstitution d'un paysage rural mixte fait de cultures, de prairies et de bocages ;
- Maintien d'une cohérence architecturale dans les centres villageois
- Redéploiement des circulations lentes

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources de données) :

- +500m de haies plantées annuellement ; PST.
- -5%/an de la part des projets d'urbanisation construits en dehors des noyaux villageois ; WalonMap, PST ;

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Réduction de l'étalement urbain		x	x
Reconstitution d'un paysage rural mixte fait de cultures, de prairies et de bocages	x		x
Maintien d'une cohérence architecturale dans les centres villageois	x		
Redéploiement des circulations lentes		x	x

2.1.4. <u>Objectif 4 : développer les produits locaux et sains et les circuits courts</u>

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 18 : « Une culture entrepreneuriale et des indépendants à soutenir ? » ;
- Enjeu 19 : « Soutenir une offre commerciale ambulante innovante ? » ;

- Enjeu 20 : « Une diversification agricole à initier ? » ;
- Enjeu 21 : « Pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement ? » ;
- Enjeu 22 : « S'inscrire dans une ceinture alimentaire ? » ;
- Enjeu 33 : « Les Mesures Agro-Environnementales à favoriser ? ».

Très peu de projets de diversification agricole existent à Binche. Pourtant, nombres d'agriculteurs s'y sont engagés en Wallonie depuis les crises successives du lait. Et cet engouement ne faiblit pas avec un développement encore plus poussé ces dernières années avec le circuit-court (orge brassicole, vignes, boulangerie à la ferme, maraîchage bio, …). Avec sa diversité de qualité de terre, une agriculture encore fort mixte et une proximité de plusieurs villes, Binche dispose de nombreux atouts pour diversifier son agriculture et développer les circuits courts. Cette dynamique pourrait également s'accompagner d'un accroissement des pratiques plus respectueuses de l'environnement de telle manière à réduire la pression sur la ressource en eau et la biodiversité. Ceci permettrait également d'améliorer l'image publique des agriculteurs et de les rapprocher des citoyens.

Cet objectif vise donc à soutenir et favoriser les projets de diversification agricole, les pratiques plus respectueuses de l'environnement et les canaux de distribution en circuit court.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.2 : Développement d'un marché « tournant » dans les villages ;
- Projet 1.7 : Aménagement d'un verger pédagogique à Péronnes Charbonnage ;
- Projet 2.1 : Construction d'une halle agricole et artisanale près du rond-point Unesco ;

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Redéploiement d'une activité agricole en circuit-court.
- Redéploiement d'un maillage écologique.
- Renforcement du dialogue agriculteurs-citoyens.

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources de données) :

- Stabilisation (voir croissance) du nombre d'exploitants agricoles ; Walstat ;
- +1ha/an dévolus à des cultures différenciées ; Walstat
- +5 produits/an vendus en circuit court ; PST

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Redéploiement d'une activité agricole en circuit-court.		x	x
Redéploiement d'un maillage écologique.	x		x
Renforcement du dialogue agriculteurs-citoyens.	x		

2.2. Défi 2 : des quartiers, lieux de vie et de cohésion sociale

Ce défi regroupe les objectifs permettant de développer et renforcer la cohésion sociale entre les habitants de la commune. Cela concerne les services, la culture, le sport, les associations, le loisir mais également la santé, le bien-être et la citoyenneté.

2.2.1. Objectif 5 : créer/rénover les sentiers entre les villages et les trottoirs autour des écoles

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 1 : « Des centralités de quartier à recréer ? » ;
- Enjeu 2 : « Une ruralité à préserver ? » ;
- Enjeu 6 : « Agir face au vieillissement de la population ? » ;
- Enjeu 5 : « Rendre les villages plus attractifs pour les jeunes ? »
- Enjeu 36 : « Des axes modes doux à créer ? » ;
- Enjeu 37 : « Les trottoirs vers les écoles, une priorité ? ;

Chaque village de Binche, sauf Epinois, dispose encore au moins d'une école. Cette infrastructure constitue parfois le dernier lieu d'échanges et de rencontres entre les habitants. Au-delà de leur fonction éducative, elles assurent donc aussi un rôle essentiel de cohésion villageoise et agissent comme lieux de centralité. Cependant, il a été constaté que la qualité des trottoirs autour des écoles était souvent défaillante. Les rénover en priorité aura dès lors un effet direct sur la vie sociale des différents quartiers. Cette rénovation permettra en outre de les rendre davantage praticable pour les PMR, les personnes âgées et les parents avec poussettes afin de se déplacer dans le centre du village.

En plus des trottoirs autour des écoles, un réseau de liaisons douces piétonnes et/ou cyclables pourraient être créer/rénover afin de relier entre eux par des sentiers et pistes sécurisés et structurants.

L'objectif est donc d'identifier les différents tronçons et trottoirs à aménager, d'en étudier leur faisabilité technique et ensuite, d'en programmer leur réalisation. Les aménagements pourront également concerner la création/rénovation de voies existantes ainsi que des travaux de sécurisation, de signalisation ou encore d'éclairage. Ces aménagements seront également mis à profit pour résoudre des problématiques de points noirs routiers complémentaires aux réseaux modes doux. Notamment aux entrées de village ou en traversée des chaussées.

Un lien sera fait avec les objectifs de relier le maillage vert et d'initier un tourisme nature.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.3 : Création d'un groupe pour entretenir et baliser les sentiers ;
- Projet 1.4 : Aménagements de 21 espaces de convivialité ;
- Projet 2.2 : Développement de liaisons lentes entre les 3 Bray ;
- Projet 2.4 : Création d'itinéraires cyclables ;
- Projet 3.4 : Embellissement des entrées du village de Waudrez.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Amélioration de la qualité de vie
- Augmentation du nombre d'usagers lents

- Réduction du trafic automobile.
- Lutte contre le réchauffement climatique

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources de données) :

- 2km sécurisés chaque année : Rapport annuel WaCy ;
- Au moins 20% des enfants qui se rendent à l'école sans voiture d'ici 5 ans et 50% d'ici 10 ans ; Rapport annuel WaCy ;
- 80% de taux de satisfaction auprès des usagers lents sur l'état des cheminements : enquête biannuelle ;

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Amélioration de la qualité de vie	x		
Augmentation du nombre d'usagers lents	x		x
Réduction du trafic automobile.			x
Lutte contre le réchauffement climatique		x	x

2.2.2. Objectif 6 : créer des infrastructures de loisir pour les enfants

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 24 : « Des lieux de rencontre à structurer ? » ;
- Enjeu 27 : « Des infrastructures de loisir à multiplier ? ».

Tous les villages de Binche disposent au moins d'un terrain multisports destiné aux ados et qui permet la pratique de sport de ballons (mini-foot et basket). On trouve en outre en fonction des villages d'autres équipements de loisir tel que plaines de jeux, modules pour enfants, terrains de pétanque ou parcours santé. Faciles et moins chers à installer, les modules pour enfants pourraient être multipliés avec comme objectif d'en offrir au moins un dans chaque quartier.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.1 : Création d'une maison de village à la cure de Buvrinnes ;
- Projet 1.4 : Aménagements de 21 espaces de convivialité ;
- Projet 1.5 : Rénovation de l'église de Bray-village en maison de village ;
- Projet 1.8 : Aménagement de la place de Leval en espace partagé ;
- Projet 1.9 : Aménagement de la place Bourdon à Ressaix en espace de convivialité ;
- Projet 2.5 : Construction d'une maison de village à Waudrez ;
- Projet 2.6 : Aménagement de la place de Buvrinnes en espace partagé ;
- Projet 2.7 : Aménagement de la place de Trahegnies en espace partagé ;
- Projet 3.3 : Aménagement d'un terrain multisports à Péronnes Charbonnage ;
- Projet 3.6 : Création d'une maison de village à Leval.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Dynamiser la vie de quartier
- Renforcer l'attractivité des villages pour les jeunes ménages ;

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources de données) :

- +1 infrastructure créée chaque année : PST

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Dynamiser la vie de quartier	x		
Renforcer l'attractivité des villages pour les jeunes ménages	x		

2.2.3. Objectif 7 : Rénover/créer des lieux pour les associations

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 1 : « Des centralités de quartier à recréer ? » ;
- Enjeu 24 : « Des lieux de rencontre à structurer ? » ;

La dynamique sociale et associative est extrêmement présente et forte à Binche. Le carnaval en est le moteur principal mais on observe également une multitude d'autres associations actives dans des thèmes comme la nature, la musique, le cinéma, les mouvements de jeunesse ou encore la santé. En ce qui concerne les sociétés carnavalesques, chaque village (voir quartier) possède sa fanfare et sa société de gilles. Leurs lieux de rendez-vous sont chez des particuliers ou dans un café servant de local attitré. Pour toutes les autres activités sociales et associatives, ce sont les écoles qui sont mises à disposition avec les différentes problématiques que cela peut entraîner : nuisance, incompatibilité d'agenda, manque d'infrastructure horeca, partage du matériel, …). Une déficience de salles dédiées aux associations et habitants du quartier est donc manifeste à Binche.

Enfin, la dynamique associative et sociale ne se déroule pas uniquement dans des lieux fermés. Les places et les espaces publiques accueillent également des activités de plein air tout en assurant un rôle de structuration urbanistique et de centralité de quartier. Or, ces centralités sont parfois difficiles à identifier et l'état de plusieurs places nécessite réaménagement.

L'objectif vise donc à créer et/ou rénover des lieux pour l'organisation d'activités citoyennes et associatives dans des espaces fermés et couverts ou sur des places ou espaces publics.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.1 : Création d'une maison de village à la cure de Buvrinnes ;
- Projet 1.5 : Rénovation de l'église de Bray-village en maison de village ;
- Projet 1.8 : Aménagement de la place de Leval en espace partagé ;
- Projet 2.1 : Construction d'une halle agricole et artisanale près du rond-point Unesco ;
- Projet 2.5 : Construction d'une maison de village à Waudrez ;
- Projet 2.6 : Aménagement de la place de Buvrinnes en espace partagé ;
- Projet 2.7 : Aménagement de la place de Trahegnies en espace partagé ;
- Projet 3.1 : Création d'un Repair café ;

- Projet 3.2 : Aménagement d'un jardin partagé à Leval ;
- Projet 3.5 : Soutien à l'installation d'un magasin de seconde main ;
- Projet 3.6 : Création d'une maison de village à Leval.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Maintenir la dynamique associative
- Dynamiser la vie de quartier
- Structurer les centralités villageoises ;

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources de données) :

- 1 salle créée/rénovée tous les 3 ans : PST
- 1 place publique aménagée tous les 2 ans : PST ;

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Maintenir la dynamique associative	x		
Dynamiser la vie de quartier	x		
Structurer les centralités villageoises ;	x		x

2.2.4. Objectif 8 : Favoriser le maintien et la création de services et de commerces de proximité

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 8 : « Pérenniser/relancer les services de proximité ? » ;
- Enjeu 9 : « Des nouveaux services à proposer ? » ;
- Enjeu 19 : « Soutenir une offre commerciale ambulante innovante ? ».

Cet objectif vise à faire face à plusieurs défis auxquels Binche sera confrontée à l'avenir et à répondre à de nombreuses idées de projets évoquées durant les consultations de la population.

D'une part, la numérisation en cours de l'économie va amplifier le phénomène de disparition des services physiques et des commerces (encore accentué avec la crise du Covid). Banques, postes mais aussi désormais pharmacies, médiathèques, bibliothèques ou encore mutuelles voient leur offre « physique » réduite ou supprimée au profit de services en ligne. Le service physique, quand il est encore offert, est alors relocalisé au sein d'un pôle sectoriel important ou relocalisé dans une grande ville ou un grand complexe commercial. La disparition des commerces, quant à elle, concerne surtout les marques internationales qui basculent l'une après l'autre vers l'e-commerce.

Avec encore plusieurs services et commerces présents dans les villages, Binche pourrait voir certain de ceux-ci définitivement se fermer et migrer vers le centre-ville. A l'inverse, on voit apparaître de nouveaux services et commerces dont la pérennité tient dans une offre différenciée, à haute valeur ajoutée ou à l'identité forte.

A ce titre, on peut pointer la flexibilité et l'agilité du commerce ambulant dont on observe un réel dynamisme au niveau des marchés un peu partout en Wallonie. Ce principe du commerce ambulant pourrait s'étendre à d'autre types de produits mais également aux services ainsi qu'à des

concepts plus digitaux (les pays nordiques voient ainsi se développer des mini-supérettes conteneurs sans caissiers et 100% digitales).

L'objectif est donc double :

1. Garantir pour le futur, une même diversité et qualité de services et commerces en anticipant la disparition de certains d'entre eux et en améliorant la gestion des autres ;
2. Examiner un élargissement de l'offre en services et commerces en veillant à une bonne complémentarité avec l'offre existante.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.2 : Développement d'un marché « tournant » dans les villages ;
- Projet 1.8 : Aménagement de la place de Leval en espace partagé ;
- Projet 2.1 : Construction d'une halle agricole et artisanale près du rond-point Unesco ;
- Projet 3.1 : Création d'un Repair café ;
- Projet 3.5 : Soutien à l'installation d'un magasin de seconde main ;
- Projet 3.7 : Création de lieux d'accueil pour PME.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Renforcement de l'attractivité des villages ;
- Maintien d'un contrôle social ;

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources de données) :

- +5 services et commerces présents dans les villages chaque année : annuaire des services et commerces du site web communal.

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Renforcement de l'attractivité des villages	x	x	
Maintien d'un contrôle social	x		

2.2.5. <u>Objectif 9 : renforcer l'attractivité des villages pour les jeunes ménages</u>

Enjeu du diagnostic concerné :

- Enjeu 5 : « Rendre les villages plus attractifs pour les jeunes ? » ;

Contrairement à la moyenne wallonne, Binche est confrontée à la stagnation de sa part des moins de 30 ans. Cette stagnation peut entraîner une baisse de la fréquentation des commerces, services et équipements d'une commune jusqu'à pouvoir remettre en cause leur pérennité surtout dans les villages où le nombre d'habitants est moindre. Plusieurs possibilités d'actions sont possibles allant de la question de l'accès au logement à celles du soutien à certains services spécifiques ou au développement d'infrastructures et d'animations dédiés à cette tranche d'âges.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.1 : Construction d'une maison de village à la cure de Buvrinnes ;
- Projet 1.2 : Développement d'un marché « tournant » dans les villages ;

- Projet 1.3 : Création d'un groupe pour entretenir et baliser les sentiers ;
- Projet 1.4 : Aménagement de 21 espaces de convivialité ;
- Projet 1.5 : Rénovation de l'église de Bray-Village en maison de village ;
- Projet 1.8 : Aménagement de la place de Leval en espace partagé ;
- Projet 1.9 : Aménagement de la place Bourdon à Ressaix en espace de convivialité ;
- Projet 2.1 : Construction d'une halle agricole et artisanale près du rond-point Unesco ;
- Projet 2.5 : Construction d'une maison de village à Waudrez ;
- Projet 2.7 : Aménagement de la place de Trahegnies en espace partagé ;
- Projet 3.3 : Aménagement d'un agoraspace à Péronnes-Charbonnage ;
- Projet 3.6 : Création d'une maison de village à Leval ;

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Maintien de services et commerces dans les villages
- Pérennité des écoles dans les villages.
- Relève possible dans les associations locales
- Amélioration de la qualité des logements.

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources de données) :

- Croissance annuelle de 0,5% de la part des moins de 30 ans : Walstat ;
- +0,1%/an du taux de natalité : walstat

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Maintien de services et commerces dans les villages	x	x	
Pérennité des écoles dans les villages.	x		
Relève possible dans les associations locales	x		
Amélioration de la qualité des logements.	x		

2.3. Défi 3 : une communication simple et complète

Ce défi regroupe deux objectifs relatifs à des actions liées à la communication, à l'information et à la sensibilisation. Face à l'abondance d'informations désormais disponibles, le citoyen est souvent noyé et n'arrive plus à identifier les projets, aides et mesures qui pourraient lui être bénéfiques ou le concerner.

2.3.1. Objectif 10 : améliorer la communication sur les projets

Enjeu du diagnostic concerné :

- Enjeu 14 : « Une communication vers les citoyens à renouveler ? » ;

Lors des réunions de consultation villageoise, il a plusieurs fois été identifié que la communication vers la population n'était pas optimale. En effet, avec l'émergence des réseaux sociaux, l'accès à l'information a été bouleversé tant en termes de canaux que de rapidité et de qualité. Il n'est donc pas surprenant que le citoyen puisse percevoir un manque de communication si celle-ci n'a pas été adaptée suite à ces évolutions.

L'objectif vise donc à améliorer la communication vers le citoyen en identifiant parmi tous les canaux d'information désormais disponibles le(s) meilleure(s) moyen(s) d'assurer un bon transfert de l'information (bulletin communal, site web, réseaux sociaux, valves à l'administration, toutes-boites, panneaux d'affichage public, courriers, presse locale, …).

A côté d'un travail sur les outils de communication, une réflexion pourrait être menée sur la coordination de l'ensemble de l'information communiquée vers le citoyen afin que celle-ci puisse intégrer facilement les informations venant de tous les acteurs de la commune offrant un service aux citoyens (administration, écoles, associations, clubs de sport, …).

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.2 : Développement d'un marché « tournant » dans les villages ;
- Projet 1.3 : Création d'un groupe pour entretenir et baliser les sentiers ;
- Projet 2.3 : Réalisation d'actions propreté et sensibilisation des habitants ;
- Projet 3.1 : Création d'un Repair café ;

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Développement des activités culturelles et sportives ;
- Meilleure implication et investissement citoyen.
- Gain en temps dans les services communaux

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources de données) :

- 1 vecteur de communication communal remis-à-jour chaque année : PST

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Développement des activités culturelles et sportives	x	x	
Meilleure implication et investissement citoyen.	x		
Gain en temps dans les services communaux	x	x	x

2.3.2. Objectif 11 : réduire la quantité moyenne de déchets produite par habitant et par an

Enjeu du diagnostic concerné :

- Enjeu 10 : « Des efforts importants pour réduire les déchets ? » ;

Le wallon est un des leaders européens du tri des déchets. Via les collectes sélectives en porte à porte et la présence de recyparcs dans toutes les communes, le citoyen dispose d'une belle infrastructure pour garantir un bon tri des déchets. Les statistiques montrent que le citoyen binchois est plutôt mauvais élève par rapport à la moyenne wallonne. Fort heureusement, il existe désormais un panel de nombreuses bonnes pratiques mises en place dans d'autres communes qui pourraient être reproduites à Binche. En parallèle, on assiste à une dynamique « 0 déchet » partout en Wallonie qui permet de conscientiser davantage sur la gestion des déchets.

L'objectif est donc de réduire la quantité de déchets produites en favorisant le tri, en informant et sensibilisant et en s'appuyant sur la dynamique actuelle de projets « zéro déchets » qui se développent un peu partout en Wallonie (épiceries vrac, repair café, ressourceries) et qui favorisent la sensibilisation et proposent des actions très concrètes ainsi que des conseils pour y arriver. Cela devra démarrer par une campagne de sensibilisation et de motivation des citoyens car le PCS a voulu lancer un repair café mais qui n'a pas reçu d'écho auprès des citoyens.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.7 : Aménagement d'un verger pédagogique à Péronnes Charbonnage ;
- Projet 2.1 : Construction d'une halle agricole et artisanale près du rond-point Unesco ;
- Projet 2.3 : Réalisation d'actions propreté et sensibilisation des habitants ;
- Projet 2.7 : Aménagement de la place de Trahegnies en espace partagé ;
- Projet 3.1 : Création d'un Repair café ;
- Projet 3.2 : Aménagement d'un jardin partagé à Leval ;
- Projet 3.5 : Soutien à l'installation d'un magasin de seconde main ;

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Développement des commerces locaux.
- Renforcement de la diversification agricole

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources de données) :

- +1 commerce de produits vendus en vrac par an : annuaire des commerces sur le site web communal .
- Réduction de 5kg/an de la quantité annuelle par habitant : Walstat

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Développement des commerces locaux.	x	x	
Renforcement de la diversification agricole	x	x	x

2.4. Défi 4 : une économie locale et innovante

Ce défi comprend quatre objectifs qui visent le développement du territoire et du bien être des habitants. Que cela se fasse via la création d'emplois et d'activités, via le secteur public, le secteur privé ou celui des communs qui est en pleine recrudescence partout en Wallonie.

2.4.1. Objectif 12 : encourager les dynamiques citoyennes

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 8 : « Pérenniser/relancer les services de proximité ? » ;
- Enjeu 9 : « Des nouveaux services à proposer ? »

- Enjeu 11 : « Des énergies locales renouvelables à développer ? »
- Enjeu 15 : « Des dynamiques citoyennes à encourager ? »
- Enjeu 20 : « Une diversification agricole à initier ? »

A côté des initiatives publiques et privées, on observe que l'initiative citoyenne collaborative, via des formes diverses (asbl, coopératives, association de fait, …), est en développement partout en Wallonie et ailleurs dans le monde en réponse à un besoin de redonner du sens local à ses actions et à la succession de crises (alimentaires, sanitaires, bancaires, …) qui créent une méfiance de plus en plus forte dans le système industrialisé. Cette forme d'engagement vise l'autogestion locale de biens « communs » et est principalement active dans l'énergie (éoliennes citoyennes, réseaux de chaleur, groupements d'achat), l'alimentation (coopératives, GAC, épiceries, jardins partagés, …), la mobilité (co-voiturage, atelier de réparation, coursier à vélo, …), le logement (habitat groupé, logement kangourou, community land trust, …) et les services (SEL, Repair café, …). De plus, ces initiatives peuvent désormais s'appuyer sur des structures d'accompagnement et de soutien qui leur permettent de cadrer leur projet et de les rendre autonomes et pérennes. A Binche, les consultations villageoises ont montré qu'un intérêt existait pour ce type d'initiatives et plusieurs projets ont déjà été proposés toutes thématiques confondues.

L'objectif est donc de soutenir et stimuler les initiatives collaboratives citoyennes en élaborant un canevas d'accompagnement et en identifiant les mesures de soutien. A noter que dans le cadre du PCDR un budget participatif bisannuel de minimum 20.000€ pourra être activé et permettre un soutien financier aux projets portés par des citoyens.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.1 : Construction d'une maison de village à la cure de Buvrinnes ;
- Projet 1.5 : Rénovation de l'église de Bray-Village en maison de village ;
- Projet 1.7 : Aménagement d'un verger pédagogique à Péronnes-Charbonnage ;
- Projet 1.9 : Aménagement de la place Bourdon à Ressaix en espace de convivialité ;
- Projet 2.1 : Construction d'une halle agricole et artisanale près du rond-point Unesco ;
- Projet 2.3 : Réalisation d'actions propreté et sensibilisation des habitants ;
- Projet 2.5 : Construction d'une maison de village à Waudrez ;
- Projet 3.1 : Création d'un Repair café ;
- Projet 3.2 : Aménagement d'un jardin partagé à Leval ;
- Projet 3.5 : Soutien à l'installation d'un magasin de seconde main ;
- Projet 3.6 : Création d'une maison de village à Leval ;
- Projet 3.7 : Création de lieux d'accueil pour les PME.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Lancement d'une dynamique citoyenne pérenne.
- Financement citoyen de projets locaux.
- Renforcement de l'identité binchoise

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources de données) :

- +5 projets citoyens/an : PST
- +1 projet d'appel à capital citoyen tous les 2 ans : PST

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Lancement d'une dynamique citoyenne pérenne.	x		
Financement citoyens de projets locaux.	x	x	
Renforcement de l'identité binchoise	x		

2.4.2. Objectif 13 : valoriser les friches industrielles

Enjeu du diagnostic concerné :

- Enjeu 2 : « Une ruralité à préserver ? » ;
- Enjeu 4 : « Les friches industrielles, un potentiel à exploiter ? » ;
- Enjeu 5 : « Rendre les villages plus attractifs pour les jeunes ? »
- Enjeu 6 : « Agir face au vieillissement de la population ? »
- Enjeu 11 : « Des énergies locales renouvelables à développer ? »
- Enjeu 23 : « Un réseau forestier à construire ? »
- Enjeu 31 : « Un tourisme nature à initier ? »
- Enjeu 34 « Un maillage vert à connecter ? »

Binche dispose sur son territoire de plusieurs anciennes friches industrielles qui ont été assainies et qui constituent un potentiel foncier important (environ 30 ha en zones d'activité économique au plan de secteur et 32 ha en zone de dépendance d'extraction). Ces 62ha sont inscrits en zone urbanisable au plan de secteur et constituent donc une réserve foncière importante qui peut éviter de poursuivre l'étalement urbain au détriment des zones agricoles. Mais dans nombre d'entre elles, la végétation y a repris ses droits et représente dès lors un potentiel intéressant en termes d'espace vert et naturel. Entre potentiel de réserve foncière ou de zones dédiées à la nature, le devenir de ces anciennes friches peut être multiple.

L'objectif vise donc à identifier les projets qui pourraient être développés sur ces zones de telle manière à répondre intelligemment aux demandes d'urbanisation sans compromettre les éléments naturels les plus intéressants.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.4 : Aménagement de 21 espaces de convivialité ;
- Projet 2.1 : Construction d'une halle agricole et artisanale près du rond-point Unesco ;
- Projet 3.7 : Création de lieux d'accueil pour les PME.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Réduction de l'étalement urbain.
- Redéploiement économique
- Développement du maillage vert

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources de données) :

- 5% d'hectares réhabilités par an : Walstat

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Réduction de l'étalement urbain.			x
Redéploiement économique	x	x	
Développement du maillage vert			x

2.4.3. Objectif 14 : développer les énergies renouvelables

Enjeux du diagnostic concernés :

- Enjeu 11 : « Des énergies locales renouvelables à développer ? »
- Enjeu 12 : « Poursuivre et structurer les actions communales de réduction d'énergie ? »
- Enjeu 13 : « Mettre le paquet sur l'isolation ? »

Au vu des enjeux climatiques, il est essentiel d'une part d'investir dans des systèmes de production renouvelable et d'autre part, de réduire notre consommation, notamment via l'isolation.

L'isolation est un objectif essentiel d'autant plus que les techniques sont maîtrisées et connues et que la marge wallonne de réduction des consommations est encore très importante. Beaucoup d'actions sont déjà entreprises à Binche via le plan UREBA. D'ici 2030, la ville devra également, avec le soutien de son gestionnaire de réseau de distribution, procéder au remplacement par des LED de tout son éclairage public. Pour ce qui est du soutien à l'isolation des ménages privés, il s'agit surtout de renforcer la communication sur les outils et moyens disponibles.

En ce qui concerne la production d'énergie, les énergies locales renouvelables sont peu développées sur le territoire. Or de plus en plus de projets de production d'énergie en Wallonie sont initiés et développés par des porteurs locaux (citoyens, agriculteurs, collectivités, entreprises, …) aussi bien dans l'éolien, la biomasse, le solaire que l'hydraulique. Ces initiatives témoignent d'un engouement pour ce type de filière et disposent de plus en plus d'une expérience et d'une crédibilité qui leur permettent de pouvoir être dupliquées.

L'objectif est donc d'identifier quelles sources d'énergie peuvent être les plus valorisantes à Binche, selon quelle filière et avec quels moyens opérationnels. Il s'agira également de soutenir les projets déjà existants afin d'en assurer leur pérennité.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 3.7 : Création de lieux d'accueil pour les PME.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Développement de filières énergiques en économie circulaire.
- Réduction de la dépendance énergétique

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources de données) :

- -2%/an de la consommation totale d'énergie par habitant : Walstat
- +5%/an de production locale d'énergie renouvelable : Walstat

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Développement de filières énergiques en économie circulaire.		x	x
Réduction de la dépendance énergétique		x	

2.4.4. Objectif 15 : favoriser la culture entrepreneuriale

Enjeu du diagnostic concerné :

- Enjeu 8 : « Pérenniser/relancer les services de proximité ? » ;
- Enjeu 9 : « Des nouveaux services à proposer ? »
- Enjeu 11 : « Des énergies locales renouvelables à développer ? »
- Enjeu 18 : « Une culture entrepreneuriale et des indépendants à soutenir ? »
- Enjeu 20 : « Une diversification agricole à initier ? »

Les statistiques wallonnes montrent que la dynamique de création d'emplois est plus forte dans les petites et moyennes entreprises. Aussi, la globalisation numérique permet à tout un chacun de développer localement son activité, de se faire connaître via des campagnes ciblées d'e-marketing et de profiter ensuite de toute l'infrastructure logistique pour livrer ses produits partout dans le monde. Là où la force de l'entreprise du 20ème siècle était sa localisation à proximité des infrastructures de transport et des grands centres d'activité, la force de l'entreprise du 21ème siècle sera sa créativité, son agilité et son image quelle que soit sa localisation.

Favoriser la culture entrepreneuriale, c'est ainsi donner un maximum de chance à son territoire de créer de l'activité et de l'emploi sans plus devoir dépendre uniquement des grands pôles d'activité ou des grandes entreprises. Aussi, le paysage économique binchois est fortement marqué par les commerces dont on peut craindre une réelle difficulté de par l'amplification généré par la crise Covid du transfert des commerces physiques vers l'e-commerce.

Projets du PCDR permettant d'atteindre l'objectif :

- Projet 1.2 : Développement d'un marché « tournant » dans les villages ;
- Projet 2.1 : Construction d'une halle agricole et artisanale près du rond-point Unesco ;
- Projet 3.1 : Création d'un Repair café ;
- Projet 3.5 : Soutien à l'installation d'un magasin de seconde main ;
- Projet 3.7 : Création de lieux d'accueil pour les PME.

Exemples d'effets multiplicateurs attendus :

- Augmentation du nombre de résidants travaillant dans la commune.
- Développement d'une économie circulaire.
- Augmentation de la renommée de la commune.

Modalités d'évaluation (indicateurs et sources de données) :

- +20 entreprises nouvelles enregistrées par an : Statbel
- +1%/an du nombre d'indépendants : Statbel ;

Liens avec le développement durable :

Impact sur le développement durable	Social	Économique	Écologique
Augmentation du nombre de résidants travaillant dans la commune		x	x
Développement d'une économie circulaire	x	x	x
Augmentation de la renommée de la commune	x		

3. LIENS AVEC LE PLAN STRATEGIQUE TRANSVERSAL

Le Programme Stratégique Transversal (PST) de la Ville de Binche a permis au pouvoir local de décliner sa vision politique en objectifs stratégiques, eux-mêmes déclinés en objectifs opérationnels et in fine en actions. Pour y répondre de façon opérationnelle, notre Programme Stratégique Transversal se décline en 11 objectifs principaux et 130 actions :

1. Etre une ville 4.0 accueillante, efficace et efficiente qui offre un service public de qualité et place le citoyen au cœur de ses réflexions
2. Etre une ville agréable, sécurisée, sécurisante
3. Etre une ville qui possède des infrastructures de qualité
4. Etre une ville qui rend la culture, le sport et les événements accessibles à tous
5. Etre une ville qui profite de son riche patrimoine folklorique, architectural et naturel pour développer son tourisme
6. Etre une ville qui valorise son espace public
7. Etre une ville ouverte à tous, en quête de bien-être et de l'épanouissement de chacun, vectrice de cohésion et d'intégration sociale
8. Etre une ville qui mène une politique environnementale responsable
9. Etre une ville qui développe une mobilité Smart
10. Etre une ville qui offre un enseignement et une formation de qualité
11. Etre une ville dynamique, qui prospère grâce à ses acteurs économiques locaux

Le PCDR, s'il est pour sa part issu d'une réflexion émanant en grosse partie des associations et des citoyens, tend à rejoindre les objectifs du PST. Lors de chaque réunion d'information/consultation, des groupes de travail et des réunions de la CLDR, il a en effet été rappelé que les actions de l'administration étaient à présent intégrées dans un PST et que notre PCDR ce PST devaient répondre à une vision globale commune avec des objectifs proches.

Le présent chapitre aura pour but de raccrocher chaque objectif du PCDR à l'objectif du PST qui lui est le plus proche. Des actions du PST pourront par ailleurs illustrer les liens qui unissent les objectifs de ces deux documents directeurs.

Objectif 1 : Initier un tourisme nature

Binche possède un patrimoine bâti et immatériel qui est bien mis en exergue. Les membres de la CLDR estiment par contre que le patrimoine naturel présent sur le territoire pouvait être beaucoup plus mis en valeur. Cette volonté trouve un écho dans la fiche **5.1.2.2. Poursuivre la reconnaissance de nouveaux itinéraires de randonnée par le CGT à raison de 3 sur la mandature** du PST

5.1. Etre une ville qui profite de son riche patrimoine folklorique, architectural et naturel pour développer son tourisme

Action	5.1.2.2. Poursuivre la reconnaissance de nouveaux itinéraires de randonnée par le CGT à raison de 3 sur la mandature
Type	Administrative
Priorité	Elevée

Description	Afin de globaliser les coûts sur 5 ans, établir le tracé de 3 nouveaux sentiers. Globalisation et harmonisation avec les balades déjà existantes. Développement d'une communication de matériel promotionnel (brochure, intégration des parcours sur les plateformes numériques des marcheurs). Mise en place d'un système pour entretenir les sentiers (ex: parrainage, Wallo'net, ouvrier ...)
Pilote	Benjamine JULLIEN
Divisions	Communication, Finances, Mobilité, Service Technique des Travaux, Tourisme, Travaux
Division pilote	Tourisme,
Mandataires	DAVOINE Larissa
Date de début	
Date de fin	30/10/2023
Date d'échéance	
Avancement	0 %
Etat de santé	
ETP.	
Montant global	0 €

Objectif 2 : Relier le maillage vert

Dans son PST, la Ville de Binche annonce vouloir être **une ville qui mène une politique environnementale responsable.** Cependant, le maillage vert et bleu n'apparait pas précisément dans le PST. L'ajouter lors d'une révision de ce document structurant semble intéressant.

Objectif 3 : Préserver la ruralité

Il semble évident que le PCDR représente dans son intégralité cet objectif 3. Sa mise en place est ainsi reprise dans l'objectif 7.1. du PST *Etre une ville ouverte à tous, en quête du bien-être et de l'épanouissement de chacun, vectrice de cohésion et d'intégration sociale*.

Une ODR est en effet un outil majeur favorisant l'intégration sociale, la cohésion et surtout de **développement rural**.

7.1.4. Renforcer l'intégration des citoyens appartenant aux communes les plus rurales

Pilote	Jean-Philippe GOFFIN
Budget	0 €
Priorité	Aucune

Action	7.1.4.1. Lancer un Plan Communal de Développement Rural

Type	Administrative
Priorité	Elevée
Description	Mettre sur pied le Plan Communal de Développement Rural : - organiser des réunions citoyennes - établir une corrélation entre le diagnostic et les besoins des citoyens - planifier des actions à mettre sur pied dans les anciennes communes pendant toute la durée de la mandature.
Pilote	Jean-Philippe GOFFIN
Divisions	Affaires économiques, Aménagement du territoire, Communication, Finances, PCDR Urbanisme
Division pilote	PCDR
Mandataires	VAN HOUTER Kevin
Date de début	01/12/2018
Date de fin	
Date d'échéance	02/09/2019
Avancement	80 %
Etat de santé	ORANGE Avis de recevabilité
ETP.	**1/2**
Montant global	0 €

Objectif 4 : Développer les produits locaux et sains et les circuits courts

La Ville a mis en place, il y a deux ans, des marchés de producteurs locaux au cœur de la Ville de Binche, une application de la fiche 11.1.1.2. **Mettre en place mensuellement un marché des producteurs locaux.**

La CLDR désire poursuivre le même objectif et proposer de décentraliser ce type de manifestation en y ajoutant de l'événementiel qui sera source de cohésion sociale et de développement des produits locaux.

11.1. Etre une ville dynamique, qui prospère grâce à ses acteurs économiques locaux

11.1.1. Soutenir le développement du commerce local

Budget	0 €
Priorité	Aucune

Action	11.1.1.2. Mettre en place mensuellement un marché des producteurs locaux
Type	Services

Priorité	Elevée
Description	Organiser mensuellement un marché des artisans et producteurs locaux et encourager au circuit court local (notamment au travers des agriculteurs de l'entité).
Pilote	Olivier STEIGNER
Divisions	Affaires économiques, Communication, Evénements, Police, Police administrative, Tourisme, Travaux
Division pilote	Affaires économiques,
Mandataires	LEROY Natacha
Date de début	19/02/2019
Date de fin	26/09/2024
Date d'échéance	27/06/2019
Avancement	50 %
Etat de santé	VERT
ETP.	
Montant global	0 €

Objectif 5 : Créer/rénover les sentiers entre les villages et les trottoirs autour des écoles

Cet objectif est aisément lié avec l'objectif **3.1.1. du PST qui vise à améliorer la qualité des voiries agricoles plus particulièrement les ruelles sentiers, chemins agricoles et venelles**. On peut très aisément l'intégrer aussi avec l'objectif 6.1.1. qui vise à améliorer l'espace public en travaillant notamment sur une gamme propre de mobilier urbain

3.1. Etre une ville qui possède des infrastructures de qualité

3.1.1. Améliorer la qualité des voiries locales

Budget	0 €
Priorité	Aucune

Action	3.1.1.2. Etablir un cadastre des ruelles, sentiers, chemins agricoles, planifier leur entretien et réfection
Type	Administrative
Priorité	Aucune
Description	L'objectif est de réaliser un cadastre complet des rues, ruelles, sentiers, venelles et chemins agricoles dans le but de planifier les interventions (entretien et réfection). Afin d'en améliorer l'efficacité, cette action sera organisée en concertation avec les acteurs concernés

Pilote	
Divisions	Affaires économiques, CMP, Finances, Service Technique des Travaux, Travaux, PCDR
Division pilote	Travaux
Mandataires	BEJARANO Manuel LEROY Natacha
Date de début	
Date de fin	
Date d'échéance	
Avancement	0 %
Etat de santé	
ETP.	
Montant global	0 €

6.1. Etre une ville qui valorise son espace public

6.1.1. Améliorer l'espace public

Budget	0 €
Priorité	Aucune

Action	6.1.1.2. Avoir une réflexion concernant le mobilier urbain (gamme propre, uniformisation)
Type	Administrative
Priorité	Aucune
Description	Il serait intéressant pour la Ville d'avoir une gamme « propre » de mobilier urbain (bancs, poubelles, ..). Une réflexion devra être faite par les services concernés et une proposition transmise au Collège (Conseil) communal.
Pilote	Jenny REULIAUX
Divisions	Affaires économiques, Communication, Environnement, Finances, Gestion et Prospective, Mobilité, Patrimoine/Rénovation urbaine, Tourisme, Travaux Urbanisme
Division pilote	Urbanisme
Mandataires	DAVOINE Larissa
Date de début	
Date de fin	

Date d'échéance	
Avancement	0 %
Etat de santé	
ETP.	
Montant global	0 €

Objectif 6 : Créer des infrastructures de loisir pour les enfants

La Ville de Binche suit depuis plusieurs années une politique visant à doter les quartiers de jeux pour enfants de mobilier urbain permettant la rencontre. La CLDR désire que cette dynamique soit poursuivie et que les sites déjà placés soient complétés pour couvrir toutes catégories d'âge existantes. Ici aussi les objectifs concordent.

Action	4.1.2.3. Développer les PISQ et pérenniser le parcours Vita au parc Derbaix
Type	Travaux
Priorité	Aucune
Description	Créer de nouveaux PISQ là où le besoin s'en fait sentir (quartiers au sein desquels il n'y a pas de structures de jeux pour les enfants). Il convient également de rénover et mettre en valeur le parcours Vita existant au parc Derbaix.
Pilote	Alexis GENICOT
Divisions	Communication, Service social/PCS Service Technique des Travaux, SIPP, Sport, Travaux
Division pilote	Service social/PCS
Mandataires	TILMANT Frédéric
Date de début	
Date de fin	
Date d'échéance	
Avancement	0 %
Etat de santé	
ETP.	
Montant global	0 €

Objectif 7 : Rénover/créer des lieux pour les associations

Cet objectif du PCDR est particulièrement lié à l'aménagement de maison de village (objectif PST 4.1. Etre une ville qui rend la culture, le sport et les événements accessibles à tous). Le PST place d'ailleurs le PCDR comme l'outil clé destiné à créer des infrastructures au service des associations locales. Deux sites ont été clairement visés via des fiches : l'ancienne cure de Buvrinnes et l'ancienne église de Bray.

4.1.2. Encourager la vie associative et développer l'offre d'infrastructures sportives

Budget	0 €
Priorité	Aucune

Action	4.1.2.1. Dans le cadre du PCDR, créer une nouvelle salle des fêtes
Type	Administrative
Priorité	Aucune
Description	Dans le cadre du Plan communal de développement rural, proposer la création d'une nouvelle salle des fêtes au sein de l'entité.
Divisions	Gestion et Prospective,
Division pilote	
Mandataires	TILMANT Frédéric
Date de début	
Date de fin	
Date d'échéance	
Avancement	0 %
Etat de santé	
ETP.	
Montant global	0 €

Objectif 8 : Favoriser le maintien et la création de service de commerces de proximité

Voir objectif 4.

Objectif 9 : Renforcer l'attractivité des villages pour les jeunes ménages

De nombreux objectifs du PST permettront in fine de rendre les villages plus attractifs pour les jeunes ménages.

Parmi ceux-ci sont, il est aisé de citer :

-Etre une ville 4.0 accueillante, efficace et efficiente qui offre un service public de qualité et place le citoyen au cœur de ses réflexions

-Etre une ville agréable, sécurisée, sécurisante

-Etre une ville qui possède des infrastructures de qualité

-Etre une ville qui rend la culture, le sport et les événements accessibles à tous

-Etre une ville qui valorise son espace public

-Etre une ville ouverte à tous, en quête de bien-être et de l'épanouissement de chacun, vectrice de cohésion et d'intégration sociale

- Etre une ville qui développe une mobilité Smart

-Etre une ville qui offre un enseignement et une formation de qualité

Objectif 10 : Améliorer la communication sur les projets

Dès les premières réunions d'information/consultation, les participants ont souligné le fait qu'il n'était pas toujours aisé d'être au fait des nombreux évènements organisés au cœur de la Ville. L'administration communale est soucieuse de cela et dans un contexte ou l'information est multiple, elle a intégré cela dans le **projet 1.1.1.1. qui visait à déployer un nouveau site internet**. Par ailleurs, la ville de Binche s'est davantage saisi des réseaux sociaux depuis lors.

1.1. Etre une ville 4.0. accueillante, efficace et efficiente qui offre un service public de qualité et place le citoyen au cœur de ses réflexions

1.1.1. Optimaliser l'accueil au sein de l'administration ainsi que l'offre de services mise à la disposition des citoyens

Budget	0 €
Priorité	Aucune

Action	1.1.1.1. Déployer le nouveau site internet de la Ville de Binche pour mi 2020
Type	Administrative
Priorité	Elevée
Description	Implémenter, refondre et mettre en ligne le nouveau site internet de la Ville. Développer un outil moderne et accessible pour l'ensemble des citoyens (jeunes adultes et seniors). Notre objectif est de fournir des informations pertinentes sur le fonctionnement de l'administration, de ses services et de mettre à jour des infos quotidiennes, utiles à la vie de l'administré.
Pilote	Patrick HAUMONT
Divisions	Communication, Informatique,
Division pilote	Communication,
Mandataires	DEVIN Laurent
Date de début	01/08/2019
Date de fin	10/11/2020

Date d'échéance	31/03/2020
Avancement	100 %
Etat de santé	VERT une réunion de travail a été organisée avec IMIO; suite à cela: - une architecture du site a été élaborée (et doit être approuvée par le collège communal). - une formation en téléservice doit être suivie par SC - les conventions FAS et CZAM doivent passer au collège communal 20/06/2020: - le service com travaille sur la migration du site (en testing durant les vacances) - SC travaille sur le e guichet (en attente BOSA et des informations précises du service pop EC). la fin des mises à jour est prévue début septembre... une implémentation du nouvel outil sera donc disponible durant le dernier trimestre 2020.
ETP.	
Montant global	0 €

Objectif 11 : Réduire la quantité moyenne de déchets produite par an/habitant

Les membres de la CLDR sont très sensibles à la problématique environnementale et, surtout, à celle de la production des déchets. Le diagnostic a montré que la quantité de déchets produite par habitant/an à Binche pouvait être réduite. Cela passera bien sûr pas de la sensibilisation, par des actions et enfin par une modification profonde du schéma de collecte des déchets comme prévue dans l'action 2.1.1. du PST.

2.1. Etre une ville agréable, sécurisée, sécurisante

2.1.1. Offrir les outils nécessaires pour assurer la sécurité et la propreté

Budget	0 €
Priorité	Aucune

Action	2.1.1.1. Aménager différents systèmes de collecte pour tous types de déchets en collaboration avec l'intercommunale de gestion des déchets (HYGEA).
Type	Services
Priorité	Elevée
Description	Mettre en place différentes actions (en collaboration avec l'intercommunale de gestion des déchets HYGEA) afin d'avoir une politique de diminution et de meilleure gestion des déchets au sein de l'entité (augmentation du nombre de bulles à verre, tri sélectif, points d'apports volontaires ...)
Pilote	François DUFRANE
Divisions	Environnement,
Division pilote	Environnement,

Mandataires	VAN HOUTER Kevin
Date de début	01/08/2019
Date de fin	
Date d'échéance	
Avancement	25 %
Etat de santé	VERT Les PAV devraient être effectifs dès février 2020. le nouveau plan de récolte des déchets pour Binche est prévu en septembre 2020 Projet a été "abandonné"? 22/06/20: nouveau schéma de récolte des déchets devrait être d'application fin d'année 2020. diverses réunions en cours pour élaborer ce plan. Une décision du collège communal doit être prise pour planification et approbation du nouveau schéma. (22/06/20?) Décision prise en collège communal le 1/09/20 de débuter le nouveau programme de gestion de récolte des déchets sur l'ensemble de l'entité à partir du 26/11/20.
ETP.	
Montant global	0 €

Objectif 12 : Encourager les dynamiques citoyennes

Voir objectif 15

Objectif 13 : Valoriser les friches industrielles

La CLDR a rapidement souligné l'importante ressource que peuvent constituer les friches industrielles. Une pensée similaire n'avait pas échappé aux décideurs de la Ville de Binche qui avaient indiqué dans l'objectif 6.1.2. l'importance de rénover et de réhabiliter des SAR

6.1.2. Rénover et réhabiliter des bâtiments et des SAR

Budget	0 €
Priorité	Aucune

Action	6.1.2.3. Mettre à jour le cadastre des SAR
Type	Administrative
Priorité	Elevée
Description	Systématiser la mise à jour des SAR de façon annuelle afin de réduire le nombre de chancres au sein de notre entité.
Pilote	Caroline GOSSE
Divisions	Affaires économiques, Aménagement du territoire, Finances, Urbanisme

Division pilote	Aménagement du territoire,
Mandataires	VAN HOUTER Kevin
Date de début	01/08/2019
Date de fin	30/10/2023
Date d'échéance	30/03/2020
Avancement	50 %
Etat de santé	VERT Listing existant. Mise à jour et proposition de nouvelle planification de réhabilitation chaque année
ETP.	
Montant global	0 €

Objectif 14 : Développer les énergies renouvelables

Cet objectif du PCDR rejoint plusieurs objectifs du PST qui vise à doter la ville d'une politique énergétique globale.

Objectif opérationnel : 12.3.2. Doter la ville d'une politique énergétique globale

Là où la CLDR propose de développer des énergies renouvelables, la ville favorise davantage une politique visant à réduire les consommations.

Objectif 15 : Favoriser la culture entrepreneuriale

L'application de 3 actions du PST qui composent l'objectif opérationnel Etre une ville dynamique, qui prospère grâce à ses acteurs économiques locaux devrait permettre de favoriser la culture entrepreneuriale chère à CLDR. Ces actions permettront aussi de rencontre l'objectif 12 repris ci-dessous.

Action	11.1.2.2. Développer une maternité commerciale d'ici la fin de la mandature
Type	Services
Priorité	Basse
Description	Mettre à disposition deux locaux commerciaux à des loyers modérés et pour une durée limitée, à des fins d'activités commerciales dans des secteurs choisis par un comité de sélection.
Pilote	Olivier STEIGNER
Divisions	Affaires économiques, CMP, Communication, Patrimoine/Rénovation urbaine,
Division pilote	Affaires économiques,
Mandataires	LEROY Natacha

Date de début	01/07/2019
Date de fin	30/06/2022
Date d'échéance	01/01/2022
Avancement	30 %
Etat de santé	VERT dépend du projet FEDER "eco quartier". Travaux vont débuter juin 2022 => finalisation prévu mi 2023=> ouverture de la maternité commerciale fin 2023- début 2024.
ETP.	
Montant global	0 €

Action	11.1.2.4. Créer un espace de co-working
Type	Administrative
Priorité	Normale
Description	Tout mettre en œuvre pour créer un espace de co-working en centre ville.
Pilote	Olivier STEIGNER
Divisions	Affaires économiques,
Division pilote	Affaires économiques,
Mandataires	LEROY Natacha
Date de début	
Date de fin	
Date d'échéance	
Avancement	0 %
Etat de santé	
ETP.	
Montant global	0 €

Action	11.1.2.3. Informer et mettre en réseau les acteurs économiques locaux
Type	Administrative

Priorité	Aucune
Description	Organiser des séances d'information sur diverses matières (primes à l'emploi, subsides, aides...) à destination des acteurs économiques locaux, en fonction de leur domaine d'activité. Favoriser et soutenir la mise en réseau des différents acteurs économiques locaux.
Pilote	Olivier STEIGNER
Divisions	Affaires économiques,
Division pilote	Affaires économiques,
Mandataires	LEROY Natacha
Date de début	
Date de fin	
Date d'échéance	
Avancement	0 %
Etat de santé	
ETP.	
Montant global	0 €

4. LIENS AVEC LE PLAN D'INVESTISSEMENT WALLONIE CYCLABLE 2020-2021

« À travers sa Déclaration de Politique régionale (DPR), le Gouvernement wallon entend faire des enjeux de santé, de climat, d'accès et de droit à la mobilité, les lignes de force de sa politique de mobilité. À ce titre, ses décisions doivent contribuer d'ici 2030 à une diminution des émissions de gaz à effet de serre en ligne avec l'objectif wallon de - 55 % et une diminution forte des impacts du système de transport sur la santé.

En soutenant des villes et des communes volontaires, présentant un haut potentiel de développement du vélo quotidien à brève échéance, et désireuses de créer sur leur territoire les conditions propices à la pratique du vélo au quotidien, la Région entend s'assurer de la poursuite des objectifs régionaux via la création d'aménagements cyclables de qualité incitant un grand nombre de citoyens à avoir recours à la pratique du vélo dans leurs déplacements quotidiens.

Le 11 mars 2021 le Gouvernement de Wallonie a adopté la liste des 116 Villes et communes sélectionnées à la suite de l'appel à projets « Communes pilotes Wallonie Cyclable » qui avait été lancé en septembre 2020.

Une subvention est octroyée afin d'améliorer l'offre cyclable sur le domaine communal, via la création de pistes cyclables ou d'autres infrastructures en faveur des cyclistes. L'objectif de ce subside est l'élaboration d'une véritable stratégie de développement de l'usage du vélo au quotidien, à travers un réseau structurant qui relie différents pôles d'attractivité (gare, commerces, zoning, administration, hôpital, école, etc.).»

La Ville de Binche a élaboré une stratégie PIWACY qui va se concentrer principalement sur les liaisons cyclables reliant chaque commune de l'entité vers le centre-ville.

Cette stratégie et les objectifs qu'elle vise sont en parfaite adéquation avec les actions du PCDR qui auront pour objectif de créer des itinéraires vélo.